

Nous avons dit ce que nous sommes : nous faisons appel à tous les Français de bon sens et de bonne foi pour nous juger, non d'après les dires de certains journaux, mais d'après nos œuvres, que tous, s'ils veulent s'en donner la peine, peuvent aisément contrôler.

Nous avons confiance en la justice de Dieu, nous avons aussi confiance en la justice de notre pays, et nous sommes sûrs qu'un jour viendra où elle nous sera rendue !

En mai 1903 (1)

Ce soir-là, avant de monter, le terrassier entra chez la concierge : « Comment va-t-elle ma bourgeoise... ? »

— ... Pas mieux... faiblarde !... très faiblarde même !... le médecin parle d'au moins trois mois...

— ... Trois mois !! »

L'homme gravit les étages, assommé, n'ayant que trois quarts d'heure pour dîner. Il l'aime, sa femme... évidemment !... sans quoi il ne l'aurait pas épousée !... Seulement, avec ses quinze tombereaux par jour, il ne peut pourtant pas être condamné au saucisson toute l'année !... Et puis son intérieur

(1) Quelques raouts de préambule aideront à mieux savourer la touchante composition de Pierre l'Ermite que nous reproduisons ici de la *Croix*. — D'abord, « Pierre l'Ermite, » c'est le pseudonyme d'un vicaire de Paris, admirable écrivain, peu classique, assurément, mais d'une habileté hors ligne à saisir sur le vif et à reproduire en langage naturel et pittoresque la scène vécue ou la situation spéciale qu'il veut décrire, laissant au lecteur la tâche facile de dégager la leçon opportune. — La religieuse qu'il met ici en scène, c'est une Petite-Sœur de l'Assomption. Ces religieuses ont pour mission d'aller au secours des familles pauvres et abandonnées. Seule de toutes les Congrégations de France, celle-ci a fait profession d'ignorer complètement les lois de persécution, et de continuer à suivre sa vocation sans s'occuper d'autre chose. Depuis deux ans, les Petites-Sœurs, qui sont les idoles du pauvre monde, tiennent le gouvernement en échec ; elles se voient appelées au tribunal de temps à autre, et condamnées à l'amende. Et elles continuent toujours d'aller soigner les pauvres, sans pouvoir, de par leurs Constitutions, accepter la plus légère rémunération. Mais cette situation originale ne pourra durer indéfiniment, et se terminera par la prison. C'est ce que prévoit aussi Pierre l'Ermite, qui place même au mois prochain cette éventualité monstrueuse.

Pierre l'Ermite a écrit plusieurs volumes, et publie chaque semaine au moins un article du genre de celui qu'on va lire. C'est du bel apostolat par la presse !